

Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot

Saint-Jean-sur-Mayenne - Tome III

Saint-Jean-sur-Mayenne, c^{on} O. et arrond. de *Laval* (8 kil. N.).

Anciens noms

Busogilo monasterio, 710 (Act. pont. Cenom., édit. 1902, p. 226). — *Monasterium Sancti Johannis et Sancti Trechii in Buxiolo*, 832 (Gesta Aldr., p. 36). — *In loco qui dicitur Buxiolus, super fluvium Meduane, in honore Sancti Johannis, monasteriolum*, 835 circa (Act. pont. Cenom., p. 40). — *Cella in pago Cenomanico sita, in honore beati Petri... a sancto Trogetio fundata, ... Cella Bussogilo*, 854 (Historiens de France, t. VIII, p. 531). — *In pago Cenomanico Bussiolium, cum omni sua integritate*, 875 (Ibid., p. 647). — *Buxiolum monasterium cum mancipiis et omni re ad se pertinente*, 915 (Ibid., t. IX, p. 524). — *Buxoilum monasterium cum appenditiis*, 924 (Ibid., p. 565). — *Buxiolum in pago Cenomannico*, 941 (Ibid., p. 594). — *Rector Sancti Johannis super Meduanam*, 1410 (Lib. fund., t. I, p. 126). — *Saint Jehan de Bouessé*, 1518 (Tit. de la fab. de la Bazouge-de-Chemeré). — *Saint Jehan sur Mainne*, 1586 (Rech. sur Changé, t. II, p. 424).

Géographie physique

Géologie. — « Au nord, schistes précambriens (la Chalouère, Montreuil), bornés au sud par la crête de grès armoricain d'Orengé qui traverse la Mayenne (signal 126) et qu'on retrouve sur la rive gauche formant les hauteurs du Camp-Français (132), de la Maladrie (128) et du bois de Gondin. En se dirigeant vers le sud, on traverse successivement les schistes à *Calymene Tristani*, les psammites, et les grès et schistes du Silurien supérieur (N. du Châtelier, la Chaussonnerie, etc.). A ces *assises*, dont la puissance est très réduite, succèdent les grès et les schistes et quartzites du Silurien supérieur et de la base du Dévonien, puis enfin le grès à *Orthis Monnieri* et les schistes et calcaires à *Athyris undata* : ces dernières assises réapparaissent plusieurs fois par suite de plissements. L'une d'elles (grès à *Orthis Monnieri*), ayant mieux résisté à l'érosion, se traduit topographiquement par une série de cinq collines nettement accusées sur la rive droite de la Mayenne, entre l'ancien barrage de la Meignannerie et le bourg de Saint-Jean. C'est, en effet, tout à la fois à la dureté de cette roche gréseuse et à la disposition des plis que sont dues les hauteurs de la Foucaudière, de la Meignannerie, du Château-Meignan, de la Cohue, ainsi que celle de Quifeu, qui, après un décrochement au N. du Plessis, se dirige vers Saint-Jean où elle constitue une crête dominant le bourg. Les schistes et calcaires dévoniens à *Athyris undata*, bien développés à Saint-Jean et au sud de ce bourg, renferment dans un pli syndinal des couches appartenant au même terrain, mais qui leur sont un peu supérieures (schistes et grauwackes avec amandes calcaires à *Phacops Potieri*). Dans le bois de Brunard, une bande étroite de schistes, grès et poudingues du Culm correspond à la partie saillante de la crête et s'avance vers l'Est pour se terminer en pointe au N. des Valinières. L'Ernée, le long de son cours actuel très sinueux, a abandonné de puissants dépôts d'alluvions anciennes sur ses rives convexes (la Gripellerie, la Quentinière). La Mayenne a également laissé d'importants dépôts d'alluvions anciennes et on retrouve celles-ci à plusieurs niveaux : au sommet de la butte des Courbes, sur la rive droite ; sur la rive gauche, au fond de la vallée, cachées par les alluvions ; on les retrouve également sur la butte des Deffais. Ces alluvions anciennes contiennent souvent des blocs énormes de grès armoricain, de micropegmatite, de diabase, etc. » D.-P. Œ.

Le territoire est sillonné du N. au S. par la vallée de la Mayenne, qui le divise en deux cantons presque égaux, vallée abrupte sur la rive droite. L'Ernée se joue et serpente dans le canton O., avant de se jeter à la Mayenne, près de la limite S. Sur le point de se confondre les deux rivières laissent entre elles une cloison de calcaire qu'elles n'ont pu ronger complètement et c'est sur la crête de cette muraille que s'allonge, au-dessus de deux gracieuses vallées, dans une situation originale, l'unique rue qui constitue le bourg. Est-ce l'antique monastère qui précéda peut-être la création de la paroisse, où sont-ce les conditions mêmes du lieu, le confluent toujours recherché de deux rivières, qui déterminèrent à ce point la convergence de nombreux chemins, et l'établissement d'un double pont sur la Mayenne et l'Ernée ? Toujours est-il que ce passage est ancien. La dame de Laval, en 1453, « avait le devoir de tenir en état le pont de Saint-Jehan-sur-Mayenne. » Sur la Mayenne étaient les Grandes-Planches, pont en bois, souvent emporté par la crue des eaux, reposant sur des piles en maçonnerie, avec édicule de la Vierge au milieu, où aboutissaient les chemins dits en 1490 du Chênot, de l'Éguerré (les Guerets), la Merveille, amorces de communications bien plus lointaines ; sur l'Ernée, à 300 m. au-dessus de son confluent, au débouché du vieux chemin de Laval

et de celui de Saint-Germain, la Baconnière, Ernée, étaient les Petites-Planches ou le Pont-Saint-Trèche, dont la maçonnerie existe encore. La Mayenne, même sans tenir compte des essais postérieurs de canalisation, servait aussi de voie aux relations commerciales. En 1640, on vient de Châtillon à Saint-Jean chercher les matériaux d'un autel voituré par eau jusque là. Les Planches de Saint-Jean furent réparées en 1786, ainsi que les gués sur la Mayenne et l'Ernée ; les habitants demandaient en outre qu'on remît en état, en créant un bureau de charité, le chemin qui communiquait avec la route de Paris en Bretagne. Ces planches, ruineuses, d'un mètre de largeur, furent remplacées en 1842, aux frais de la commune, par un pont en pierre de 4 m. 30 de large et de cinq arches, avec refuges sur les piles. Il ne dura que trente ans, le Conseil général ayant jugé que l'importance du passage motivait l'installation d'un pont à double voie charretière et trottoirs, 1872. Il est en outre franchi aujourd'hui par le tramway de Laval à Landivy, qui, en l'écornant à l'un des angles, exécute une de ses courbes les plus resserrées. Le bourg est maintenant relié avec Louverné (2.800 m. E.) ; Changé (4.500 m. S.) ; Saint-Germain-le-Fouilloux (3.500 m. O.) ; Andouillé (6 kil. N.-N.-O.) ; Montflours (5.500 m. N.).

Superficie, cadastrée en 1811 par M. Coustillas, 1.781 hect. — « Il y a dans cette paroisse un peu de landes, de bois et de rochers ; le surplus est en bon fond ; 10 métairies » (Miroménil, 1696).

Population, administrations

Population. — Moyenne des naissances : 23, de 1615 à 1625 ; — 52, de 1700 à 1710. — 250 feux en 1696 ; — 241 feux en 1703 ; — 1.198 hab. en 1726 ; — 265 feux en 1766 ; — de 800 à 1.000 communiants en 1778 ; — 1.342 hab. en 1803 ; — 1.314 hab. en 1821 ; — 1.349 hab. en 1831 ; — 1.490 hab. en 1841 ; — 1.455 hab. en 1851 ; — 1.388 hab. en 1861 ; — 1.255 hab. en 1871 ; — 1.111 hab. en 1881 ; — 968 hab. en 1891 ; — 931 hab. en 1902, dont 238 agglomérés dans le bourg et le reste disséminé en 78 villages, fermes, closeries ou écarts. On comptait 95 fermes en 1843. En dépendent : la Chaumeraie, 34 hab. ; les Ongléés, 32 hab. ; Quifeu, 21 hab. ; la Basse-Quentinière, 21 hab. ; le Port, 28 hab. ; la Boussardière, 27 hab. ; le Châtelier, 20 hab. ; le Chemin, 31 hab. ; les châteaux d'Orange, de la Chaussonnerie, de la Girardière et de Gondin.

Poste de gabelle, 1714, 1728.

Bureau de poste géré par un facteur-receveur depuis 1898 ; — *perception* de Changé ; sapeurs-pompiers ; — gendarmerie, dont le conseil général demande le transfert à Chailland, 1841.

Assemblée

Assemblée récente, le deuxième dimanche après le 14 juillet.

Industrie

Minoterie à Boisseau (V. ce nom). — Four à chaux abandonné après 1847, dans le bourg, où il a laissé une profonde excavation.

Institutions religieuses (paroisse, église, presbytère, etc.)

Paroisse autrefois de l'archidiaconé et du doyenné de Laval ; — de l'élection, du ressort judiciaire et du grenier à sel de Laval ; — du district de Laval et du canton d'Andouillé en 1790 ; — de la Mission de Laval en 1797 ; érigée en succursale, par décret du 5 nivôse an XIII, de l'archiprêtré et du doyenné de la Trinité de Laval. — Vicariat fondé par ordonnance du 12 décembre 1828.

Église dédiée à saint Jean-Baptiste. Elle était tombée en partie en 1769 et les offices se faisaient dans la chapelle de Saint-Trèche. Des armoiries, prises sans doute des anciennes verrières, sont encastrées dans les fenêtres à plein cintre qu'on fit alors. On y voit les armes de Brée, un écusson chargé de 10 billettes, 4, 3, 2 et 1, et celui parti de l'alliance d'Urbain de Montecler et de Marie de Froullay. L'édifice représentait alors un vaisseau rectangulaire, terminé à l'orient par une petite abside, avec chapelles des fonts au bas de la nef, au midi, bâtie en 1745 par Charles Desalleux. Vers 1840, on construisit, à l'instar du chœur ridicule de la Trappe, un transept et un chœur disproportionnés. L'intérieur de l'édifice vient au moins, grâce à un plâtre prodigué du pavé jusqu'aux voûtes et exécuté avec soin, de prendre un aspect propre et convenable qui lui manquait totalement. La petite cloche fut fondue en 1743 pour 124 lt , par Jean Maillard.

La *confrérie* du Rosaire existait avant 1631 ; celle du Saint-Sacrement fut fondée en 1631 par Guy Pichot, curé, par bulle d'Urbain VIII. Pierre Guédon, prêtre-sacristain, donna en 1641 son grand logis pour la fondation d'une grand'messe tous les jeudis. Louis Lebourdais chargea la Grenottière (Chapelle-Anthenaise) d'une rente pour l'entretien de la lampe. Les

« aguilanleus » faisaient la quête au profit de la fabrique, qui leur donnait à dîner (1690), et les quenouillées offertes à l'autel de la Vierge se distribuèrent à des fileuses bénévoles, les nouvelles mariées sans doute, qui les rendaient en bon fil.

Fondations anciennes. — Le 24 juin 1467, Jean Maret, sacristain, du consentement des habitants, de Jean Huault et Jean Boyère, « procureurs de la paroisse et fabrique », de Jean de Brée, seigneur de Fouilloux, de Jean de Mathefelon, sieur d'Asséle-Boisne et des fiefs de Saint-Jean, fonda une première messe du dimanche, à la présentation du sieur de la Nourière (Andouillé), ce qui donna deux titulaires simultanés à la sacristie. — Le 8 mai 1528, Damien Saulier, prêtre de Laval, fonda sur les lieux de la Cohue et de la Yaule deux chapelles, dont les titulaires devaient se nommer l'un l'autre. Il y avait une chapelle à la Yaule, mais le bénéfice de la Cohue se desservait à l'autel N.-D., dans l'église. — La chapelle de la Quentinière, à desservir à volonté dans les églises de Saint-Jean et de Saint-Germain-le-Fouilloux, fut fondée le 3 février 1614 par Michel Boulais, qui légua en même temps une somme de 60 *l* pour chacune de sept jeunes filles pauvres de Laval et de Saint-Jean, le jour de leur mariage. — Une messe mensuelle était fondée à l'autel de Sainte-Anne, 1631, etc. Monastère et chapelle de Saint-Trèche (V. la partie historique, *infra*).

Cure à la présentation du chapitre Saint-Tugal de Laval.

Curés : Guillaume de l'*Aunay* fait accord avec l'abbé d'Évron et le prieur de Saint-Ouen-des-Toits, au sujet des dîmes que ceux-ci possédaient en la paroisse, 1410. — Jean *Lévesque*, 1454. — Macé *Sauquet*, 1467. — Robert *Tirel*, chanoine de Saint-Tugal, 1527, † le 11 septembre 1555. — Pierre *Lebreton*, bachelier en décret, novembre 1555. — Pierre *Tartroux* permute, 1557. — Geoffroy *Tartroux*, curé de Saint-Berthevin, chanoine de Saint-Tugal, juin 1557, † 1562. — Jean *Menard*, chanoine de Saint-Tugal, 14 janvier 1562, maintenu contre Jean Touillon, demeurant à Ahuillé, et Jean Moreau, maître ès arts de Paris, permute, 1568. — René *Lesauvage*, chapelain de Sainte-Croix à l'Huisserie, mai 1568, résigne, 1572. — Louis *Lemoine*, 9 août 1572, démissionne, 1591. — Mathurin *Denys*, 2 mai 1591, résigne et meurt, 1607. — Guy *Pichot*, de Laval, étudiant à Paris, bachelier en théologie, 12 janvier 1607, maintenu contre René Beudin, de Houssay, fait par testament plusieurs fondations pieuses et demande que son oraison funèbre soit prononcée par un Capucin de Laval, 1632, inhumé en l'église, le 24 mars 1643. — René *Ernault*, 1643, inhumé le 2 septembre 1649, devant le crucifix, « sous la tombe de marbre qu'il avait fait faire à Laval ». — Pierre *Sorin*, 18 septembre 1649, chanoine de Saint-Tugal, 1663. — René *Arnoul*, † 1686. — Jean *Couval*, 21 juin 1686, † 1730. — Louis *Hoisnard*, de Laval, 5 mai 1730, † le 18 août 1760. — Nicolas *Rolland*, chapelain semi-prébendé de Saint-Tugal, 23 août 1760, † 1775. — Louis *Rojou*, vicaire à Saint-Jean, né à Mayenne en 1744, installé le 29 avril 1775, « très bon curé, fort désintéressé et zélé, même un peu scrupuleux » (note de l'évêché en 1778), refuse tout serment ainsi que ses deux vicaires, et quitte sa paroisse après le 10 juin 1791, date de son dernier acte signé. Déporté à Jersey, 1792, il rentre à Saint-Jean, 1799, et y meurt, 1807. C'était, dit M. Boullier, un pasteur exemplaire, également vénéré des fidèles et du clergé. Joseph-Jean Delière, de Laval, vicaire, partagea l'exil de son curé, rentra avec lui et mourut quelque temps avant lui. L'autre vicaire, Julien Lefaverais, du diocèse de Séez, signe son dernier acte le 30 juillet 1791, reparaît le 30 octobre suivant et continue de remplir ses fonctions dans l'église jusqu'au Vendredi-Saint, 1792. Caché ensuite dans la paroisse, il remplit jusqu'à sa mort, en 1801, le ministère le plus dévoué dans les environs, au Genest, à Saint-Ouen, à Changé et même à Couesmes, 1796.

L'intrus, René Bazat, maître d'école à Meslay, installé le 7 août 1791, fut transféré, le 2 septembre, à Saint-Germain-le-Fouilloux, laissant pour toute trace de son passage deux actes signés. L'acte de sa nouvelle nomination porte « que Saint-Jean va être supprimé. »

Jean-Geoffroy *Debond*, ancien professeur de philosophie au collège de Mayenne, 1808, † 1819. — Victor *Fortin*, 1819. — Louis-Pierre *Drouet*, 1819-1821. — Victor-Julien-Michel *Ménard*, 1821-1826. — André *Bontemps*, 1826-1844. — *Védis*, 1844-1870. — Louis *Bignon*, — au refus de M. Chartier, — professeur de rhétorique au petit séminaire de Mayenne, 1870, † 1888 ; il a laissé des pièces de poésies fugitives, étincelantes de verve et d'esprit. — Victor *Hunault*, 1888-1894. — Amédée *Fauveau*, 1894-1897. — Pierre *Gascoin*, 1897-1901. — André *Jacob*, 1901.

Presbytère bâti sur l'emplacement de l'ancien monastère et attenant à la chapelle Saint-Trèche, affermé le 6 juillet 1793 à Joseph Marpeau, « attendu qu'il n'y a point de curé et que la suppression de cette paroisse est arrêtée » ; reconstruit en 1876 par M. Boutreux, architecte, sur un devis de 22.000 fr. Dans le jardin, un cadran solaire, signé *Malécot fecit*, 1740, porte aussi le nom de Nicolas Rolland, qui pourtant ne fut curé qu'en 1760, au-dessous d'un écusson chargé de 3 gerbes et des sentences : *Unam time. La dernière est cachée* ; au bas : *Je suis beau à l'œil quand il fait du soleil*. Le cadran donne le midi des principaux points du globe.

Le *cimetière* conservé jusqu'alors autour de l'église, a été transféré sur la route d'Andouillé vers 1840.

Écoles

Écoles. — Le 23 février 1661, devant François Gillot, Michel Cochery, prêtre, donna un capital de 1.500 *l* pour acquérir une closerie en faveur d'un prêtre, le chapelain de la Yaule de préférence, chargé de « montrer à douze pauvres écoliers choisis et

élus par les habitants. » Le maître, nommé par les habitants, était aussi révocable de la part du curé et de six paroissiens. On acheta le lieu de la Marre. Les maîtres connus sont : Michel Jouet ; François Doisneau, 1711 ; Michel Hubert, 1717 ; Jacques Thommeret, 1735, 1751 ; Julien Lebreton, 1761.

Le 15 décembre 1744, M. Perier du Coudray fournit un capital de 1.000 *l*t à employer en biens fonds, dont le revenu devait être attribué par le curé et le procureur de fabrique à une sœur de charité choisie par le fondateur et par les propriétaires de la Girardière, ses successeurs. Le règlement comportait deux classes par jour, congés aux fêtes chômées ou le jeudi, enseignement des prières, de la lecture, du catéchisme, surveillance à l'église, préparation à la confession, inspection de l'école par le curé. La sœur donnait aussi ses soins aux malades. Les 1.000 *l*t servirent à l'acquisition de la Martinière (Saint-Germain-le-Fouilloux). Marguerite Lévêque, Louise Bodinier, 1771. Anne Geslot, 1778, tinrent l'école dans ces conditions. Puis le 7 avril 1782, par délibération des habitants, on appela les sœurs de la Chapelle-au-Riboul et on leur attribua, outre la Martinière, 23 *l*t léguées à la fabrique par le curé Guy Pichot, la prestimonie des Duchemin, avec la maison qui en dépendait pour les loger, et enfin la closerie de la Marre, estimant « que le bien procuré seroit infiniment supérieur à celui que procure le collège des garçons. »

École laïque pour les garçons ; école tenue depuis 1868 par les sœurs d'Évron pour les filles ; déjà en 1824 Françoise Marpault avait donné une maison, un jardin et deux pièces de terre dont les revenus devaient servir à un établissement de sœurs.

Établissements de charité

En 1379, les procureurs de fabrique donnent à rente un quart de journal de terre appelé la Maladerie. M. Lévêque de la Bérangerie a doté les pauvres d'un lit à l'hôpital de Laval ; 241 journées d'hôpital y ont été ajoutées par divers bienfaiteurs. Le bureau de charité a 197 fr. de rente et des dons ou revenus éventuels.

Féodalité

Féodalité. — Les Mathefelon, seigneurs de Rouessé et plus tard d'Assé-le-Boisne (1467), possèdent dès le XIII^e s. « les fiefs de Saint-Jean, avec leur terre de la Motte-Serrant ». Les seigneurs de Fouilloux se prétendaient aussi, au moins vers la fin du XVI^e s., seigneurs de Saint-Jean. Urbain de Montecler, qui venait d'hériter de cette terre, osa même affirmer en 1609 que les seigneurs de la Motte-Serrant avaient profité des troubles des dernières guerres pour placer dans l'église un banc et une plaque de fer à leurs armes. Mais, mieux renseigné, il profita de la bonne volonté de son voisin pour lui acheter en 1625 les fiefs de Saint-Jean et obtint du comte de Laval de les relever de lui sous un seul hommage avec la terre de Fouilloux. Groignet de Vassé, seigneur de Montflours, se dit aussi en 1413, 1424, seigneur de Saint-Jean, concession temporaire ou prétention injustifiée. Enfin Jean Locré déclare en 1450 qu'une maison qu'il habite au bourg relève de l'évêque du Mans.

Notes historiques

Notes historiques. — Saint Trêche, *Troesius*, *Trogetius*, connu à Nevers par une abbaye qui lui était dédiée, fonda lui-même au lieu nommé *Buxogilus* un monastère, en l'honneur de saint Pierre, si du moins on s'en rapporte à un diplôme de Charles le Chauve. Ce monastère en tous cas avait au VIII^e s. le double vocable de saint Jean et de saint Trêche *in Buxogilo* ; c'est Saint-Jean-sur-Mayenne. On y voit toujours des vestiges importants de l'antique monastère, un mur de 12 m. de long sur 4 à 5 m. de haut, appuyé de puissants contreforts, et divisé dans sa hauteur par quatre cordons de grandes briques sur deux rangs. Le petit oratoire du saint, tel qu'on le voit encore, est bien plus moderne. La possession de ce monastère fut attribuée à Béraire, évêque d'un siège inconnu, réfugié ou exerçant un ministère dans le diocèse du Mans ; il l'excepta des biens dont il voulait doter l'abbaye de Châlons, 710. En 832, Louis le Débonnaire confirma à l'église du Mans la possession du monastère de Saint-Jean et de Saint-Trêche, et l'auteur des *Actus pont. Cenom.*, qui écrivait vers le même temps, n'a pas manqué, suivant son habitude, d'en attribuer la fondation à l'un des premiers évêques du Mans, saint Thuribe.

Les moines de Noirmoutier, chassés de leur monastère par les pirates, en 836, s'étaient réfugiés en emportant le sarcophage de saint Philibert, leur patron, au monastère de Déas, qui fut saccagé à son tour en 847. Ils partirent précipitamment, sans avoir le loisir d'emporter les ossements de saint Philibert, et errèrent à l'aventure. Le 10 février 854, Charles le Chauve leur donna comme lieu de refuge le monastère de Saint-Trêche, avec toutes ses dépendances et tous ses serfs, hommes et femmes. Ils y restèrent, peut-on croire, pendant trois ans, car en 857 ils retournèrent chercher à Déas le corps de saint Philibert et partirent pour de nouvelles pérégrinations qui, de Cunault en Anjou, leur première station, ne prirent fin qu'en 875, dans l'abbaye de Tournus où ils se fixèrent. Ils n'en gardèrent pas moins pendant près d'un siècle la jouissance du monastère de Saint-Trêche où, peut-être, ils avaient laissé une colonie. Charles le Chauve le leur confirma avec toute sa tenure en 875 ; Charles le Simple également, avec toutes ses possessions en hommes et en terres, 915 ; le roi Raoul, dans un diplôme de confirmation, mentionne encore le monastère (924) ; mais en 941, le roi Louis, dans un acte semblable, nomme seulement le lieu de *Buxiolus* ; probablement le

monastère était délaissé alors. *Buxiolus*, *Busogilus*, a laissé son nom à Bouessel ou Bouesseau, qui est un équivalent plutôt qu'un dérivé du mot gallo-romain, mais d'une identification certaine. L'inscription BHRVIS AIMWCH lue sur un bloc de granit qui entrait dans la maçonnerie de l'ancienne chaussée de Boisseau n'a pas trouvé d'interprète ; elle est au musée de Laval.

Les localités de noms anciens sont nombreuses à Saint-Jean, en dehors de *Bussogilus* : Montreuil, Réhard, Quifeu, Brunard, Chafesnay, Gondin, Orange, les Mées, Méhubert, le Ravay, la Merveille, Fouilloux, les Onglées, le Ronceray, la Yaule, la Cohue, Bouzianne, les Deffais, le Val, le Châtelier, Château-Meignan, le Plessis.

Quant à saint Trèche, son nom est resté attaché à un moulin et à un pont sur l'Ernée, supprimés au XVIII^e s. La chapelle subsiste seule, isolée depuis la démolition de l'ancien presbytère dans lequel elle était enclavée, Richard Bastard et ses fils, Mabon et Thibault, en se faisant moines, l'avaient donnée à l'abbaye d'Évron, au commencement du XII^e s., en même temps que l'église de Changé. Je n'ai pas fait état de cette note sans référence de la *Notice sur Évron* (p. 13) pour l'historique de Changé, mais il est bon pourtant de la mentionner ici à titre d'information pour ce qui regarde la chapelle Saint-Trèche que nous voyons confirmer à l'abbaye d'Évron, par l'évêque Hildebert, en 1125. Les moines possédèrent des dîmes dans la paroisse jusqu'au XVIII^e s. L'église paroissiale était dès 1170 sous le patronage de la collégiale du château de Laval.

Le 8 décembre 1433, les paroissiens prennent à Mayenne des lettres de sauvegarde et cinquante bullettes des Anglais. — Depuis juillet 1639, jusqu'à la fin de l'année, épidémie. — Des pluies continuelles causent la perte totale des sarrasins, 1737.

Le cahier de 1789, signé de Julien Mauguis, syndic, Julien Pennard, greffier, et onze paroissiens, contient des plaintes acerbes contre les impôts excessifs, demande un impôt unique, atteignant tout le monde, perçu par un collecteur comptable de la municipalité, l'établissement d'un bureau de charité formé de l'assemblée municipale et d'une ou deux filles ou femmes de piété. Au mois d'août 1791, la paroisse est pillée par les gardes nationaux du voisinage ; elle s'oppose à la vente des biens nationaux, est visitée et dévastée par les gardes d'Andouillé, contre lesquels on envoie des troupes de Laval. Au mois d'août 1795, autre invasion des Bleus d'Andouillé, qui tuent une douzaine de femmes et d'enfants sur Changé et Saint-Jean. La municipalité dénonce au district soixante-dix-huit individus, comme Chouans ou suspects.

Maires

Maires : F. Jouet, 1792. — J. Marcadé, agent, an IV, an V. — François Jouet, an VIII, démissionne, an XI. — François Échard, 29 thermidor an XI, 1813. — Jean-Baptiste Loreau, 1813. — François Échard, 8 juin 1815. — Jean-Baptiste Loreau, 1815. — Léon du Mans de Chalais, 1815, 1829. — Échard, 1829, 1830. — Jacques-Pierre Davost, 1834, 1852. — Gabriel de Chalais, 1852, 1860. — Constant Corbin, 1860-1882. — Jean-Victor Beucher, 1882-1884. — François Boudier, 1884-1894. — Cyr Paillard, 1894, 1897. — Louis Bretonnière, 1897.

Sources et Bibliographie

Reg. par. depuis 1611. — Quelques dossiers à la fab. — Arch. nat., KK. 324 ; Q/3. 78 ; R/5. 383, 386. — Chevalier d'Achon, notes mss. — *Annonces de Laval*, 1824, 1839. — *Mémor. de la Mayenne*, art. signé L [évêque]-B [érangerie], t. II, p. 223. — *Mémoires des Antiq. de France*, t. XLIV, p. 252. — Arch. de la M., L ; B. 102, 109, 166, 465, 477, 515, 848, 883. — Le Corvaisier, *Hist. des évêq. du Mans*, p. 303. — Lib. fund., t. IV, p. 207, 211. — Cab. L. de la Beauvuère. — Arch. d'Indre-et-L., C. 226. — *Acta SS.*, t. XXXVIII, p. 66 ; t. LVI, p. 55. — L. Maître, *Les villes dispar. de la Loire-Inf.*, t. II, p. 184.

Localités

Pour les localités, V. les art. : *Boisseau*, *Chafesnay*, *Château-Meignan*, *la Girardièrre*, *Gondin*, *la Merveille*, *Orange*, *le Plessis*, *Quifeu*, *le Ravay*, *la Yaule*, etc.